



# FORMULAIRE DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE DE BANDEROLES

Toute demande de pose de banderole doit être adressée au moins 1 mois avant le début de la manifestation par mail à [marchespublics@giromagny.fr](mailto:marchespublics@giromagny.fr).

En cas de pluralité de manifestations sur la même période, priorité sera donnée aux manifestations ayant lieu sur le territoire communal, puis sur le territoire intercommunal, puis hors périmètre communautaire.

Après accord écrit de la commune, la structure demandeuse doit déposer la ou les banderoles à l'accueil de la mairie (28 grande rue 90200 Giromagny) le vendredi précédant la période d'affichage souhaitée.

## Informations sur le demandeur

- Nom de la structure : .....
- Nom du responsable : .....
- Téléphone : .....
- Email : .....
- Adresse Postale : .....

## Contact technique

- Nom du contact technique : .....
- Téléphone : .....
- Email : .....

## Objet de la demande

- Nom de la manifestation : .....
- Lieu de la manifestation : .....
- Nature de la manifestation : .....
- Date de l'événement : .....
- Emplacement de la banderole : (plusieurs choix possibles)  
 Entrée sud de la ville    Cimetière intercommunal de Giromagny    Espace de la Tuilerie
- Période d'affichage souhaitée :  
Du .....au .....

## Engagement du demandeur

Selon l'endroit souhaité pour l'affichage, le demandeur s'engage à fournir une banderole aux dimensions suivantes :

- Portique entrée de ville sud (Chaux/Giromagny) – **5 m x 0.8 m**
- Sur barrière virage du Cimetière intercommunal de Giromagny, route de Lure – **4 m x 0.8 m**
- Sur barrière virage de l'Espace de la Tuilerie, rue des Prés Heyd – **4 m x 0.8 m**

Fait à .....  
le .....

Signature

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception de la demande	Accord de la commune Par .....  Signature	Lieux validés  <input type="checkbox"/> Entrée sud de la ville <input type="checkbox"/> Cimetière intercommunal <input type="checkbox"/> Espace de la Tuilerie